

La gourde Schiappa ignorait donc qu'il existe bien des prénoms islamiques... réservés aux musulmans

écrit par Adalbert le Grand | 14 février 2020



Le débat entre Zemmour et Schiappa a permis, entre autres, de mettre définitivement à jour le vide sidéral de Schiappa.

Malgré les limites et les précautions que Zemmour devait s'imposer, la vacuité intellectuelle, le vide sidéral de Schiappa éclaboussaient l'écran. Sa bêtise et son ignorance crasse sont apparues au grand jour. En tout cas en ce qui me concerne je ne l'avais jamais ressenti avec une telle acuité, ça dégoulinait à travers chacune de ses interventions ou remarques, derrière sa technique de rhétorique à la sauce gauchiste (ça aussi ça crevait l'écran), ce qui démontre qu'elle est fondamentalement une adepte de cette idéologie.

En résumé, elle a raconté absolument n'importe quoi, des inepties, des fallacies et des contre-vérités flagrantes,

inventant au fur et à mesure des affirmations conformes à une « vérité » arbitraire préétablie, à des postulats érigés en certitudes intangibles.

Aux arguments de Zemmour, elle a opposé la force et le poids des siens: l'ignorance, l'inculture et la sottise.

Argumentum ad ignorantiam : je ne connais rien à la question et je n'ai jamais entendu parler des faits dont vous parlez donc c'est faux et j'ai raison de penser comme je pense.

Argumentum ad stupiditatem : je ne comprends rien à vos propos parce que j'ai un QI de poule, ce qui me permet d'affirmer sans le moindre doute qu'ils sont faux.

Un exemple flagrant est la « querelle des prénoms » (sujet cher à Zemmour), où Schiappa s'est particulièrement illustrée par l'imbécillité et la fausseté de ses répliques et assertions.

Ainsi ne sait-elle pas que Eric est dans le calendrier (Saint Eric, roi de Suède qui s'est converti avec son peuple au christianisme, fête le 13 mai).

Cette ignare ne connaît même pas l'origine de son propre prénom! (Diminutif de Maria Magdalena, en français Marie-Madeleine, sainte patronne de la Provence! (selon d'autres, de Marie-Hélène))

Elle lui attribue une origine allemande : exact, mais elle révèle par là qu'elle ignore que dans la liste des saints du calendrier figurent des centaines de saints et de saintes étrangers (en réalité la plupart), et que les versions étrangères sont autorisées (Maria ou Peter par exemple)

Mais ceci n'est que broutille par rapport au plat de résistance.

En « bonne » rhétoricienne gauchiste, elle a mis en doute

avec un sous-entendu accusatoire de mal-pensance, la notion de « prénom islamique ».

Mme Schiappa n'a visiblement aucune connaissance réelle sur l'islam, répétant comme presque tout le monde les lieux communs et les slogans de la bien-pensance « vivrensemble » accouplée à la taqiya musulmane.

Car eh oui, il y a bien des prénoms islamiques, ou musulmans, comme on veut.

Petit cours sur les prénoms autorisés aux musulmans, « halal ».

Un musulman doit obligatoirement porter un prénom halal, autorisé par la sunna (tradition)

L'islam distingue à cet égard trois sortes de prénoms :

1. Les prénoms « kouffar », par exemple ceux des saints chrétiens, ou autres, hindous, chinois, etc etc, formellement interdits aux musulmans car blasphématoires, et donc haram.

Mila doit certainement être parmi eux...

2. Des prénoms mixtes, communs aux musulmans et aux juifs et/ou aux chrétiens, car issus de la tradition biblique, néanmoins revisités par l'islam qui n'en reconnaît qu'une partie. Précisément il s'agit des prénoms de prophètes juifs ou chrétiens reconnus par l'islam : Jonas (Younous), Joseph (celui parti en Egypte, Youssouf, pas le père de Jésus), Moïse (Moussa), Aaron (Haroun), Abraham, (Ibrahim), Jacob (Yacoub), Isaac (Ishak)), etc.

Pour les chrétiens, il n'y en a que deux : Jésus, Issa en arabe, et Jean le Baptiste, Iahya, auquel on peut adjoindre le prénom féminin Méryem, Myriam : notre vierge Marie.

Pas de Pierre, André, Luc, Marc, Matthieu, Jérôme, Claude.
Et ne parlons pas de François...

A noter que seules les formes arabes des prénoms mixtes sont autorisées, pas les formes européennes. Exit donc Jean... Non plus de Jacques, bien que cela vienne de Jacob. Ca sonne décidément trop kouffar!

Ces prénoms sont autorisés par l'islam au musulmans, et aussi aux non-musulmans (comme c'est gentil...quelle générosité de leur part! Et après on dit qu'ils ne sont pas tolérants!)

3. Les prénoms réservés exclusivement aux musulmans, comme Mohammed, Omar, Ahmed, Bilal, Ousmane, Ali, Hussein, Abdallah, etc...

Ces prénoms, recommandés aux musulmans qui doivent les privilégier, sont également formellement et absolument interdits aux kouffars, même « gens du Livre » : c'est un blasphème envers l'islam, et donc naturellement passible de mort. En tout cas en pays du « dar-al-Islam ».

Je cite l'historien spécialiste de l'islam Bernard Lewis:
» *Il est interdit aux juifs et aux chrétiens de donner à leurs enfants des prénoms musulmans, et sous les Ottomans, des prénoms partagés par ces trois religions, tels que Joseph ou David, étaient orthographiés de trois manières différentes.* »

(https://www.persee.fr/doc/AsPDF/ahess_0395-2649_1980_num_35_3_282668.pdf, p. 793)

Contrairement aux balivernes braies par la gourde, il y a donc bien des prénoms « islamiques ». Hélas, elle l'ignorait, comme le reste.

—

Pour être complet, je me dois par honnêteté intellectuelle

de signaler que tous les oulémas ne sont pas de cet avis, et certains pensent que rien n'interdit à un musulman de porter n'importe quel prénom, arabe ou étranger, pourvu qu'il soit beau et n'offense pas l'islam ou ne soit pas explicitement interdit par lui pour des considérations génériques (comme de donner un des 99 noms réservés à Allah sans le précéder de Abd, ou d'être trop prétentieux, ou infamant (« voleur », « crétin ») etc.).

C'est bizarrement l'avis d'Al-Qardawi.

Cependant, cette opinion n'est de loin pas majoritaire, il suffit de voir la réticence – ou plutôt répulsion – des musulmans à donner des prénoms chrétiens, ou l'interdiction dans la plupart des pays musulmans.

<https://islamqa.info/fr/answers/1692/les-noms-interdits-et-les-noms-reprouves>

<https://www.ajib.fr/prenoms-interdits-islam/>

Si l'on fait le bilan :

1. Les musulmans se doivent de porter des prénoms recommandés par l'islam, et s'interdire ceux interdits ou réprouvés, en particulier ceux « réservés aux infidèles »
2. Les non-musulmans ont interdiction de porter des prénoms spécifiquement musulmans, les seuls autorisés étant ceux des prophètes juifs (judaiques ou chrétiens) « partagés » avec l'islam (et on a vu qu'il était imposé d'avoir une forme distinctive...)

En particulier, il est absolument proscrit d'appeler un enfant de kouffar « Mohammed » ou « Abdallah »

Si les mots ont un sens, je ne vois pas comment on peut nier comme Schiappa la réalité de la notion de « prénom islamique ». Autant dire que la Terre est plate alors qu'on l'a sous les yeux dans la station orbitale, ou que le whisky

que je sirote est en réalité un délicieux cheeseburger.